

*Rabat - La Résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU définit les principes et les fondements susceptibles de conduire à un règlement politique définitif de la question du Sahara, dans le strict respect des droits légitimes du Maroc, a affirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI.*

“Dieu soit loué, nous entrons dans la phase décisive du processus onusien dès lors que la Résolution du Conseil de Sécurité définit les principes et les fondements susceptibles de conduire à un règlement politique définitif de ce conflit, dans le strict respect des droits légitimes du Maroc”, a souligné le Souverain dans un Discours, adressé vendredi soir, à Son peuple fidèle.

Dans le droit fil de la Résolution onusienne, le Maroc procédera à l'actualisation et à la formulation détaillée de la Proposition d'Autonomie en vue d'une soumission ultérieure aux Nations Unies, a ajouté SM le Roi, précisant qu'en tant que solution réaliste et applicable, la Proposition d'Autonomie “devra constituer la seule base de négociation”.

Le Souverain a saisi, cette occasion, pour exprimer Ses remerciements et Sa considération à tous les pays qui, par leurs positions constructives et leurs efforts soutenus en faveur du bon droit et de la légitimité, ont contribué à l'avènement de ce changement.

“Je réserve une mention spéciale aux Etats-Unis d'Amérique, sous le leadership de Notre Ami Son Excellence le Président Donald Trump, dont les efforts ont permis d'ouvrir la voie à un règlement définitif de ce conflit”, a dit Sa Majesté le Roi.

Le Souverain a remercié aussi “Nos amis en Grande-Bretagne et en Espagne, et plus spécialement, en France, dont les efforts ont concouru à faire aboutir ce processus pacifique”.

“Nos vifs remerciements vont également à tous les pays arabes et africains frères qui n'ont jamais cessé d'exprimer leur soutien inconditionnel à la Marocanité du Sahara, ainsi qu'aux différents pays du monde qui appuient l'Initiative d'Autonomie”, a ajouté le Souverain.

“Par la grâce du Seigneur et avec Son aide, après cinquante ans de sacrifices, nous ouvrons un nouveau chapitre victorieux dans le processus de consécration de la Marocanité du Sahara, destiné à clore définitivement le dossier de ce conflit artificiel, par une solution consensuelle fondée sur l'Initiative d'Autonomie”, a

précisé SM le Roi.

“C'est un véritable motif de fierté que ce changement historique intervienne à la période où sont commémorés respectivement les cinquantième et soixante-dixième anniversaires de la Marche Verte et de l'Indépendance du Maroc”, a affirmé le Souverain.

A cette occasion, Sa Majesté le Roi S'est réjoui de partager avec Son peuple fidèle la satisfaction que Lui inspire la teneur de la dernière Résolution du Conseil de Sécurité.

“Nous vivons une étape charnière et un tournant décisif dans l'Histoire du Maroc moderne: Désormais, il y aura un avant et un après 31 octobre 2025”, a insisté le Souverain, notant qu’“il est venu le temps du Maroc uni qui s'étend de Tanger à Lagouira : celui dont nul ne s'avisera de bafouer les droits, ni de transgresser les frontières historiques”.

Sa Majesté le Roi a rappelé avoir affirmé, dans un précédent Discours, “qu'en ce qui concernait l'affaire de notre intégrité territoriale, nous étions passés d'une phase de gestion proprement dite à celle d'une dynamique de changement”.

En effet, la dynamique que “Nous avons impulsée ces dernières années a commencé à porter ses fruits sur tous les plans”, a réaffirmé le Souverain.

SM le Roi a aussi rappelé que les deux-tiers des Etats-membres des Nations Unies considèrent désormais que “l'Initiative d'Autonomie est le seul cadre qui vaille pour parvenir au règlement de ce conflit”.

Par ailleurs, le Souverain a indiqué que la reconnaissance de la souveraineté économique du Royaume sur ses Provinces du Sud s'est largement étendue après que de grandes puissances économiques comme les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Espagne et l'Union Européenne ont décidé d'encourager les investissements dans ces provinces et de promouvoir les échanges commerciaux avec elles.

“Avec un tel atout, ces provinces peuvent désormais s'affirmer au sein de leur environnement régional, y compris la région du Sahel et du Sahara, comme un pôle de développement et de stabilité et un axe central de l'activité économique”, a soutenu Sa Majesté le Roi.